



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU MERCREDI 22 AVRIL 2026 À 19 H 30**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le **mercredi 22 avril 2026** à compter de 19 h 30 sous la présidence du maire, Monsieur Jérémy Laplante.

Sont présents à cette séance extraordinaire:

Monsieur Jérémy Laplante, maire
Madame Nancy Anglehart, conseillère
Monsieur Dany Cyr, conseiller
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Francine Guité, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller et maire suppléant

Est également présente:

Madame Lina Castilloux, assistante-greffière

Sont absents :

Madame Gina Samson, conseillère
Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, ouvre la séance à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux conseillers, conseillères, à l'assistante-greffière et aux citoyens présents.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, constate que le quorum est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Jérémy Laplante, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée
5. Période de questions
6. Engagement – Élimination du mazout au garage municipal d'ici 2028
7. Demande de subvention – Élimination au mazout au garage municipal
8. Engagement – Début de l'électrification de la flotte des véhicules légers municipaux d'ici 2029
9. Demande de subvention – Bornes de recharge publiques au Complexe sportif
10. Participation à un projet de catalogue réglementaire – Maison de l'innovation sociale
11. Adoption du règlement 2026-563 – Tarifs sports, loisirs et activités récréatives
12. Entérinement de la recommandation du comité du budget participatif – Projets admissibles
13. Partenariat avec le Centre Culturel de Paspébiac – Projet **PAYSAGE, regard (s) sur le vivant**
14. Partenariat avec le Centre Culturel de Paspébiac – Projet d'ateliers créatifs
15. Tournoi de Golf Étincelle Jeunesse
16. Affaires nouvelles
17. Période de questions
18. Levée de la séance

2026-04-133

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Guité, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2026-04-134

4. NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT l'absence de Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier, à la présente séance extraordinaire du Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

DE NOMMER Madame Lina Castilloux, assistante-greffière qui agira à titre de secrétaire d'assemblée pour la présente séance extraordinaire du Conseil municipal.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen adresse une question au Conseil.

Monsieur Christian Grenier, conseiller donne des informations sur le sujet abordé.

2026-04-135

6. ENGAGEMENT – ÉLIMINATION DU MAZOUT AU GARAGE MUNICIPAL D'ICI 2028

CONSIDÉRANT QUE le garage municipal de la Ville de Paspébiac est présentement chauffé à l'aide d'un système au mazout;

CONSIDÉRANT QUE ce système au mazout entraîne à lui seul l'émission annuelle de 46 tonnes d'équivalent CO₂, ce qui représente la pire performance de tout bâtiment municipal dans la MRC de Bonaventure bien que les émissions globales par habitant de Paspébiac soient les plus faibles;

CONSIDÉRANT QUE ce système a coûté près de 23 000\$ en mazout pour la seule année 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

DE FIXER l'élimination du système de chauffage au mazout du garage municipal comme la priorité de décarbonation de la Ville de Paspébiac.

QUE la Ville de Paspébiac **S'ENGAGE** à éliminer le système de chauffage au mazout à son garage municipal d'ici 2028 au plus tard.

2026-04-136

7. DEMANDE DE SUBVENTION – ÉLIMINATION AU MAZOUT AU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la résolution 2026-04-135 visant l'élimination du chauffage au mazout au garage municipal d'ici 2028;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Paspébiac de se doter d'un plan d'action pour le remplacement de ce système de chauffage au mazout par un système carboneutre;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Paspébiac de bénéficier d'aide financière afin de procéder au remplacement de ce système de chauffage au mazout;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Cyr, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

DE DÉPOSER une demande de financement dans le volet « Amélioration écoénergétique des bâtiments municipaux existants » du Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités visant à procéder au remplacement du système de chauffage au mazout du garage municipal.

2024-04-137

8. ENGAGEMENT – DÉBUT DE L'ÉLECTRIFICATION DE LA FLOTTE DES VÉHICULES LÉGERS MUNICIPAUX D'ICI 2029

CONSIDÉRANT QUE selon l'inventaire de GES préparé par la MRC de Bonaventure, les véhicules et équipements motorisés de la Ville de Paspébiac représentent 67% de ses émissions pour un total de 167 tonnes d'équivalent CO₂;

CONSIDÉRANT QUE l'électrification des transports est une mesure phare qui permet de réduire considérablement les émissions de GES dans ce secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

QUE la Ville de Paspébiac **S'ENGAGE** à débiter l'électrification graduelle de sa flotte de véhicules légers municipaux d'ici 2029 au plus tard.

2026-04-138

9. DEMANDE DE SUBVENTION – BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES AU COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT QUE le programme 4500 bornes offre des subventions pour l'installation de bornes de recharge publiques de niveau 2;

CONSIDÉRANT QU'un appel de projets est à prévoir en 2026;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe sportif est un endroit tout désigné pour l'installation de bornes de recharges publiques de niveau 2 avec la proximité de multilogements, de terrains sportifs et d'écoles, de même qu'un achalandage régional important lors d'événements sportifs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

QUE la Ville de Paspébiac appuie toute demande de subvention au programme 4 500 bornes.

QUE la Ville de Paspébiac dépose un projet d'installation de bornes de recharge de niveau 2 au Complexe sportif dans le cadre du prochain appel de projets du programme.

2026-04-139

10. PARTICIPATION À UN PROJET DE CATALOGUE RÉGLEMENTAIRE – MAISON DE L'INNOVATION SOCIALE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac a été approchée par la Maison de l'innovation sociale afin de participer à un projet de catalogue réglementaire urbanistique pour soutenir la transition énergétique des municipalités québécoises;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à identifier les freins à des règlements municipaux de décarbonation et à développer des stratégies pour favoriser l'intégration de thermopompes, de panneaux solaires ou d'autres technologies contribuant à la transition énergétique;

CONSIDÉRANT QUE Paspébiac est en mesure d'apporter sa perspective à ce projet en tant que municipalité rurale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Guité, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

D'AUTORISER le maire à signer une lettre d'engagement au nom de la Ville de Paspébiac pour confirmer sa participation au projet de catalogue réglementaire urbanistique de la Maison de l'innovation sociale visant à soutenir la transition énergétique des municipalités québécoises.

QUE la Ville de Paspébiac s'engage à participer à un parcours d'une durée maximale de 24 mois incluant la participation du maire, de conseillers municipaux et de membres de l'administration municipale à des activités totalisant jusqu'à 120 heures.

2026-04-140

11. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2026-563 – TARIFS SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

ATTENDU QUE les activités au Complexe sportif de la ville de Paspébiac font l'objet d'une tarification par les utilisateurs internes et externes;

ATTENDU QUE le nouveau règlement 2026-563 identifiera certains secteurs d'activités qui ne font pas partie dudit règlement antérieur 2024-544;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du 13 avril 2026;

ATTENDU QUE des modifications au projet initial ont été mentionnées séance tenante par le Maire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Guité, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le Règlement 2026-563 fixant les tarifs sports, loisirs et activités récréatives.

2026-04-141

12. ENTÉRINEMENT DE LA RECOMMANDATION DU COMITÉ DU BUDGET PARTICIPATIF – PROJETS ADMISSIBLES

CONSIDÉRANT la réunion du comité du budget participatif ayant eu lieu le 16 avril 2026;

CONSIDÉRANT QU'aucun projet n'a été déposé entre cette date et la fermeture des dépôts de projet;

CONSIDÉRANT QUE ce comité avait pour objectif de déterminer les projets admissibles au vote de la population sur la base de critères de faisabilité et du respect des règles du budget participatif;

CONSIDÉRANT QUE des projets ont été modifiés, bonifiés ou fusionnés à partir des idées reçues;

CONSIDÉRANT QUE le comité est parvenu à une recommandation unanime;

CONSIDÉRANT QUE le comité recommande de soumettre à la population les projets suivants :

- Terrain multisports extérieur (Complexe sportif)
- Terrains de volleyball de plage avec parc d'exercices (Complexe sportif)
- Aire de jeux multigénérationnelle (Banc-de-Pêche)
- Piste à vagues (Complexe sportif)
- Parc communautaire (Bibliothèque)

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ENTÉRINER la recommandation du comité du budget participatif.

DE SOUMETTRE au vote de la population les projets retenus.

D'INVITER les citoyens à assister à une présentation de ces projets qui aura lieu le 30 avril.

2026-04-142

13. PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL DE PASPÉBIAC – PROJET PAYSAGE, REGARD (S) SUR LE VIVANT

CONSIDÉRANT la proposition reçue de madame Marie-Eve Bégin pour un projet en art visuel (paysage, regard (s) sur le vivant) en novembre 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jérémy Laplante, maire

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

~~DE REFUSER~~ la demande de partenariat et l'organisation d'un vernissage à titre gratuit.

~~D'ACCUEILLIR~~ cette activité aux tarifs prévus dans la réglementation municipale.

DE REPORTER ce point à une séance ultérieure.

2026-04-143

14. PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL DE PASPÉBIAC – PROJET D'ATELIERS CRÉATIFS

CONSIDÉRANT la proposition reçue de madame Léa Roy Bernatchez pour un projet d'ateliers créatifs comprenant écriture, théâtre, danse et mouvements;

CONSIDÉRANT QUE ce partenariat serait d'une valeur de 1 275 \$ et le Centre culturel pourrait bénéficier d'une belle visibilité en s'associant à ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jérémy Laplante, maire

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

~~D'AUTORISER~~ le directeur de la Culture et du Patrimoine à entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention de ce partenariat avec la personne ressource précitée au bénéfice de la Ville de Paspébie.

DE REPORTER ce point à une séance ultérieure.

2026-04-144

15. TOURNOI DE GOLF ÉTINCELLE JEUNESSE

ATTENDU QUE la Ville a reçu une demande de contribution financière afin de soutenir la 1^{ère} édition du Tournoi de golf Étincelle Jeunesse réunissant 144 golfeurs de toute la région qui aura lieu le 4 juillet 2026 au Club de Golf de Fauvel;

ATTENDU QUE tous les profits seront remis à la Fondation Étincelle Jeunesse, permettant de soutenir directement les jeunes du Centre de services scolaire René-Lévesque et de leur offrir de meilleures chances de réussite;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QU'une contribution financière de **500 \$** soit autorisée par le Conseil afin de soutenir cet événement.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Madame Francine Guité, conseillère donne quelques informations au public sur la 2^e édition de la « Journée des aînés » qui aura lieu le 12 mai 2026 de 10 h à 15 h au Complexe sportif. Il y aura plus de 35 kiosques sur place. Pour toute information, on peut rejoindre M. Christian Bourque au 418 752-2590 ou M^{me} Guité au 418 752-2967 ou Madame Normande Corbet, présidente du comité des aînés.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen adresse quelques questions et commentaires au Conseil.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS que la séance soit levée. Il est 20 h 09.

Jérémy Laplante, maire

Lina Castilloux, assistante-greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Annie Chapados, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Paspébiac dispose des crédits budgétaires et extrabudgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Annie Chapados, trésorière

Date